

Ma commune



L'accent mis sur les voiries et la mobilité douce en 2024 à Hamoir

Pour cette année 2024, la majorité hamoirienne a dégagé un budget de 2.819.000 euros à l'extraordinaire. L'accent est mis sur la mobilité douce et la réfection de voiries, avec plusieurs investissements au programme.

LUCAS BEAUDUIN

Il y a quelques jours, au conseil, l'échevin des finances Michel Legros a présenté au conseil le dernier budget de la législature, et – plus que – probablement son dernier en tant qu'échevin, « ma position reste la même, sauf gros changement, je ne continuerai pas au-delà de la mandature. Si je peux rendre service, je le ferai cependant volontiers », glisse-t-il. Contrairement aux derniers exercices, l'échevin hamoirien s'est réjoui de présenter un budget

« moins compliqué à boucler que les précédentes années ». Le boni à l'exercice propre est de 110.414 euros. À l'extraordinaire, un budget de 2.819.184 euros a été dégagé pour la réalisation de 47 projets. En 2024, l'accent sera mis sur la mobilité douce et la réfection de voiries. Des connexions cyclables sont prévues entre la gare et l'église à Comblain-la-Tour (117.000 euros), entre le RAVel et Fairon (70.000 euros). « On va mettre des marquages et sécuriser les routes. On en profitera pour refaire les voiries. »

600.000 EUROS POUR L'ADMINISTRATION COMMUNALE

437.664 euros ont été dégagés dans le cadre du plan PIC pour la rue Joseph Huberty et le Thier de Bléron. Un projet, attendu depuis plusieurs années, est de nouveau inscrit au budget : celui de la création



de 46 places de parking derrière la gare de Hamoir. « Cette année, on y croit », sourit l'échevin. « Il y aura aussi des bornes (2 ou 4) pour les véhicules électriques. L'idée serait que la partie administrative soit arrivée à son terme en 2024. » Deux projets PCDR font encore partie du budget 2024 : la liaison cyclo piétonne entre le quai et la gare de Hamoir pour 110.000 euros et l'espace de convivialité pour 160.000 euros.

La commune avait également obtenu un subside de 410.900 euros pour la rénovation énergétique de l'administration communale. « On pourra refaire toute l'isolation du bâtiment, mettre des panneaux photovoltaïques pour optimiser la consommation énergétique du bâtiment. » Le point a été voté à l'unanimité. Stephan Schaubroeck, seul membre de l'opposition pdH (Pays de Hamoir), était absent. ■